

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA VILLE DE COWANSVILLE

Ville de Cowansville 2012

Coordination et rédaction : Virginie Hébert

Comité de suivi : Stéphanie Côté, Isabelle Gariépy, Martine Proteau

# Améliorer le bilan environnemental de la Ville.

La Politique environnementale de Cowansville confirme la volonté de la Ville d'agir dans une perspective de développement durable. Elle constitue un outil de mobilisation qui permettra d'assurer une gestion intégrée des ressources. En tant que cadre de référence évolutif et permanent, la Politique a pour objectif d'orienter les différents acteurs municipaux.

La Politique s'applique à toute personne qui se trouve sur le territoire des bâtiments municipaux. La Ville et ses employés s'engagent ainsi à améliorer le bilan environnemental de Cowansville.

## Comité environnemental

L'inventaire des initiatives environnementales de Cowansville a constitué la première étape d'élaboration de la Politique. Les démarches se sont poursuivies par la recherche et l'analyse de politiques environnementales de différentes villes québécoises.

À l'été 2011, un comité formé d'employés des différents services a été

créé afin de valider les principes directeurs de chacun des champs d'intervention et leurs actions.

Par cette Politique, la Ville souhaite engager ses employés et ses partenaires dans une démarche d'amélioration continue et réduire l'incidence de leurs activités sur l'environnement. Afin de cibler les enjeux majeurs, 7 champs d'intervention ont été retenus.

## Champs d'intervention

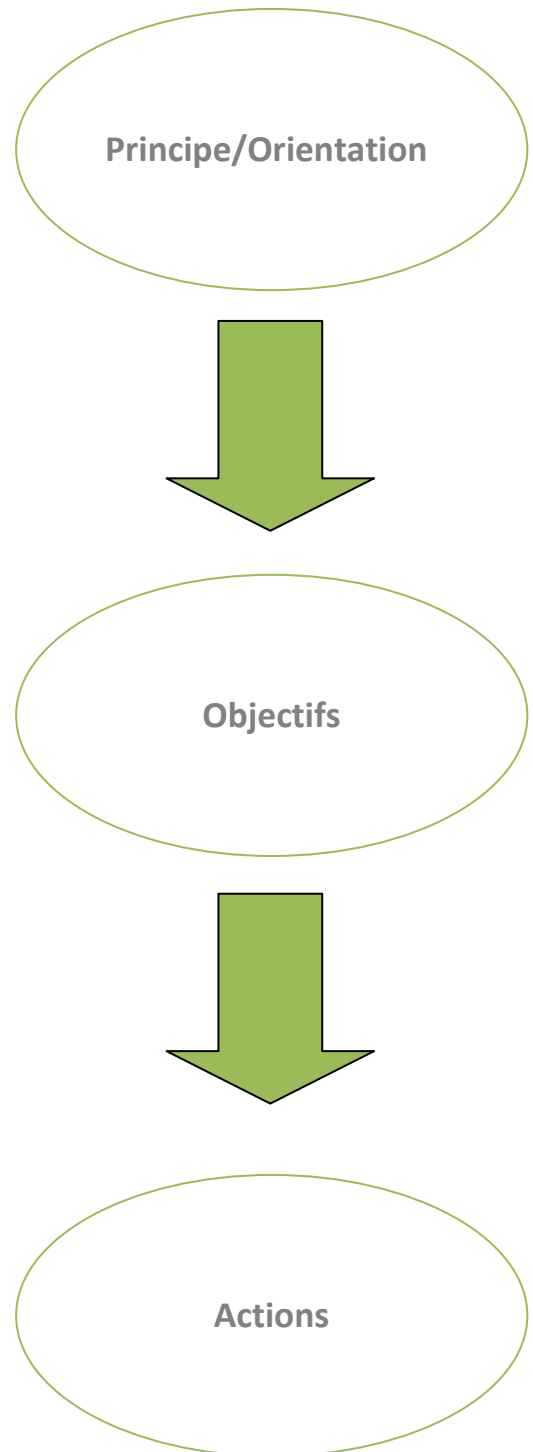
- **Gestion des matières résiduelles**
- **Gestion de l'eau**
- **Consommation responsable et Gestion environnementale**
- **Efficacité énergétique**
- **Air et transport**
- **Biodiversité, espaces verts et milieux naturels**
- **Aménagement du territoire**

L'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action devront découler de la politique.

# PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Les fondements de la Politique  
environnementale devraient reposer sur  
ces principes :*

- Santé et qualité de vie
- Équité et solidarités sociales
- Protection de l'environnement
- Efficacité économique
- Participation et engagement
- Accès au savoir
- Subsidiarité
- Partenariat et coopération  
intergouvernementale
- Prévention
- Précaution
- Protection du patrimoine culturel
- Préservation de la biodiversité
- Respect de la capacité de support  
des écosystèmes
- Production et consommation  
responsables
- Pollueur payeur
- Internalisation des coûts



# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

---

*Améliorer notre performance  
environnementale en priorisant la hiérarchie  
des 3RVE : Réduire les quantités de déchets à  
la source, favoriser le réemploi et le recyclage  
et promouvoir la valorisation.*

Depuis une dizaine d'années, les citoyens participent à la collecte sélective résidentielle de porte-en-porte. Le volume de matières recyclables ne cesse de croître, mais il reste des quantités encore trop importantes de matières acheminées au site d'enfouissement. Le traitement des matières organiques fait également parties des préoccupations municipales. La construction éventuelle d'une usine de biométhanisation sera déterminante pour les prochaines années.

Le plan d'action 2011-2015 de la nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* a pour objectif principal l'élimination d'une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.

La gestion des matières résiduelles s'est révélée être au cœur des préoccupations des employés de la Ville. C'est donc dans ce secteur d'activités que le plus grand nombre d'actions concrètes a été retenu.

## Objectifs

**Atteindre et dépasser les objectifs  
gouvernementaux en matière de gestion  
des matières résiduelles :**

- Ramener la quantité de matières résiduelles éliminée à 700 kg par habitant par année
- Recycler 70% du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels
- Traiter 60% de la matière organique putrescible résiduelle au moyen de procédés biologiques, à savoir l'épandage, le compostage ou la biométhanisation
- Recycler ou valoriser 80% des résidus de béton, de brique et d'asphalte
- Acheminer vers un centre de tri 70% des résidus de construction, de rénovation et de démolition du secteur du bâtiment
- Soutenir les ICI dans leurs démarches environnementales
- Travailler en partenariat avec la Régie des déchets pour offrir des services de qualité aux citoyens

### Obtenir la certification *ICI on Recycle* Niveau 3-Performance :

- Encourager le changement de comportement auprès du personnel;
- Continuer à offrir des subventions pour les couches réutilisables
- Réduire la consommation de papier de 10% par année
- Composter tous les résidus de plate-bandes municipales
- Organiser des réunions et événements « Zéro déchets »
- Promouvoir l'herbicyclage et le compostage domestique

# GESTION DE L'EAU

*Préserver la ressource en eau et offrir une eau potable de qualité pour tous les citoyens.*

En tant que source d'eau potable, le lac Davignon s'inscrit parmi les ressources les plus riches de Cowansville. En 2009, la Ville s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan d'action sur 5 ans qui cible des interventions notamment sur le plan des infrastructures municipales, de la réglementation, de la conservation et de la restauration du territoire et de la sensibilisation.

## Objectifs

**Protéger et améliorer la qualité de l'eau du lac Davignon :**

- Mettre en œuvre le PDE du lac Davignon
- Diffuser le plan d'action auprès de la population et des employés municipaux
- Procéder à des analyses physico-chimiques régulières de la qualité de l'eau du lac et du bassin versant
- Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives municipales
- Mettre sur pied des projets de plantation en bandes riveraines avec la MRC
- Sensibiliser les propriétaires riverains aux bonnes pratiques en environnement

- Travailler en concertation avec toutes les municipalités du bassin versant

**Protéger et améliorer la qualité des cours d'eau de Cowansville :**

- Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales en bordure de la rivière Yamaska et des petits cours d'eau
- Mettre de l'avant des pratiques respectueuses de l'environnement en matière de déneigement et de gestion des neiges usées
- Appliquer les principes de gestion de l'eau par bassin versant
- Créer des aménagements pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans le sol et réduire les eaux de ruissellement dirigées vers les égouts
- Poursuivre l'application de la réglementation qui concerne les installations septiques
- Contrôler les rejets d'eaux usées
- Réglementer l'utilisation d'engrais et de pesticides

**Favoriser l'accès public au lac et à la rivière :**

- Offrir des espaces municipaux de qualité en bordure des cours d'eau
- Aménager et revégétaliser le débarcadère Désourdy
- Réaménager et mettre en valeur le parc du Pont couvert
- Réaménager le parc Mitch-Bédard
- Poursuivre l'ensemencement annuel de poissons dans le lac Davignon

**Assurer l'approvisionnement en eau potable :**

- Mettre sur pied des programmes qui favorisent une consommation responsable de l'eau
- Mettre à jour et réaliser le plan d'intervention des infrastructures
- Poursuivre le rinçage annuel du réseau d'aqueduc
- Arrimer la réglementation municipale avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

# CONSOMMATION RESPONSABLE ET GESTION ENVIRONNE- MENTALE

*Faire preuve de leadership en matière d'environnement et donner l'exemple.*

De par sa situation géographique et grâce à ses ressources enviables, Cowansville a le potentiel de devenir un leader régional en termes de développement durable. Par conséquent, la Ville souhaite adopter une Politique environnementale novatrice et un Plan vert qui se refléteront dans les activités municipales.

## Objectifs

**Demeurer conforme à la réglementation municipale, provinciale et fédérale en tout temps :**

- Diffuser la politique environnementale à l'interne afin d'assurer des liens entre tous les services municipaux
- Former le personnel en matière de réglementation environnementale

**Préconiser une bonne éthique environnementale, notamment lors des prises de décision, de la part du personnel, des élus municipaux ainsi que tous les autres membres ou collaborateurs de l'organisation :**

- Financer la mise en œuvre de la politique environnementale
- Se doter d'outils d'aide à la décision
- Mettre en œuvre un plan de communication environnemental externe
- Agir judicieusement selon le principe de précaution
- Prioriser l'achat local et l'approvisionnement écoresponsable par le biais d'une politique d'achats
- Mettre en place une procédure pour la tenue d'événements écoresponsables
- Se doter d'une signature visuelle propre au développement durable
- Dédier une section du site web de la Ville à l'environnement
- Établir des critères d'acquisition de biens ou services respectueux de l'environnement

# EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

*Développer une culture éco-énergétique au sein de l'appareil municipal.*

À eux seuls, les bâtiments représentent 28% des sources d'émissions de GES des activités municipales. L'optimisation des appareils et équipements ainsi que les changements de comportement des acteurs municipaux pourraient avoir une incidence considérable sur la consommation énergétique de la Ville.

## Objectifs

**Appliquer des mesures d'économie d'énergie dans tous les bâtiments municipaux :**

- Établir un bilan de la consommation d'énergie de tous les édifices de la Ville
- Adopter, diffuser et mettre en œuvre un plan de diminution de la consommation d'énergie
- Favoriser l'achat d'équipement peu énergivore
- Établir des normes de consommation d'énergie dans les bureaux et espaces de travail.

**Réduire les émissions de gaz à effet de serre des équipements et véhicules utilisés pour les activités municipales :**

- Établir un bilan de la consommation d'énergie de tous les équipements et véhicules de la Ville

- Remplacer les véhicules et équipements désuets par des modèles à faible consommation de carburant;
- Instaurer de nouvelles directives concernant la marche au ralenti au sein du personnel



# AIR ET TRANSPORT

*Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Ville.*

Les véhicules et équipements motorisés représentent 51% des sources d'émissions de GES du secteur municipal. À l'échelle de la collectivité, l'inventaire des émissions de GES de l'année 2009 a révélé que le transport se chiffrait à 63 068 tonnes de CO<sub>2</sub>éq émis, ce qui constituait 91% du total des émissions du territoire cowansvillois. La municipalité a un rôle prépondérant à jouer dans la réduction des GES en donnant l'exemple et en sensibilisant la population afin de contrer le réchauffement climatique.

## Objectifs

**Caractériser et diminuer l'émission de GES :**

- Mettre en œuvre le plan d'action élaboré dans le cadre du *Programme Climat-municipalités*
- Procéder à la mise à jour de l'inventaire des émissions de GES sur le territoire de Cowansville en 2014
- Promouvoir le programme *Coupez le moteur* dans les lieux publics
- Favoriser la synchronisation des feux de circulation
- Instaurer une procédure afin de permettre le télétravail occasionnel

**Favoriser le développement de modes de transport peu polluants :**

- Installer des supports à vélos sur les terrains municipaux
- Étudier la faisabilité de mettre sur pied un projet *Taxi-bus*
- Étudier la faisabilité avec la MRC d'implanter une station *Communauto*
- Étudier la faisabilité d'offrir des vélos en libre service
- Offrir un stationnement réservé à l'usage des covoitureurs
- Faire la promotion du site de covoiturage et de transport de la MRC

**Modifier les pratiques d'entretien des bâtiments et des terrains municipaux :**

- Bannir l'utilisation de pesticides
- Privilégier l'utilisation de produits verts pour l'entretien des édifices municipaux

**Favoriser la réduction des îlots de chaleur :**

- Augmenter la présence d'arbres afin de créer de l'ombre et diminuer la température extérieure
- Aménager des îlots de verdure dans les secteurs plus urbanisés
- Remplacer les surfaces asphaltées ou bétonnées par des végétaux (couvre-sols, gazon ou vivaces) lorsque possible.

# BIODIVERSITÉ, ESPACES VERTS ET MILIEUX NATURELS

*Contribuer à la protection de la biodiversité et mettre en valeur les milieux naturels et espaces verts de Cowansville*

Cowansville étant reconnu pour la qualité de son patrimoine architectural et paysager, ces ressources doivent être protégées.

Le Centre de la nature, les parcs, milieux humides et boisés naturels confèrent à la municipalité un cadre de vie riche et diversifié.

Les études de caractérisation environnementale rapportent la présence de nombreuses espèces fauniques. Les inventaires ont permis d'identifier également 3 espèces végétales à statut précaire et au moins 16 milieux humides ont été répertoriés.

## Objectifs

**Faciliter l'accès aux milieux naturels sur le territoire :**

- Faire l'acquisition de milieux naturels pour les protéger et les mettre en valeur
- Aménager des sentiers d'interprétation au parc Albert
- Créer des corridors verts avec les espaces naturels résiduels

**Protéger et mettre en valeur les territoires riches en biodiversité :**

- Inventorier, protéger et renouveler le patrimoine forestier
- Adopter une politique de l'arbre
- Combattre les plantes nuisibles et envahissantes
- Renforcer la gestion écologique des espaces verts municipaux
- Privilégier les espèces de plantes indigènes et celles bien adaptées à notre climat
- Étendre la caractérisation des milieux naturels à tout le territoire.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Contribuer à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens en instaurant des milieux de vie harmonieux.*

La proximité des espaces naturels de qualité offre un cadre de vie riche et diversifié aux cowansvillois. Cependant, la pression exercée par le développement urbain demeure préoccupante à plusieurs niveaux.

À l'heure actuelle, l'aménagement du territoire constitue un véritable enjeu. Cowansville entend donc assurer une approche durable dans la planification territoriale.

## Objectifs

**Intégrer les principes de développement durables en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain :**

- Encourager les constructions durables et écologiques
- Favoriser les modèles d'aménagement qui réduisent les impacts sur les infrastructures
- Établir des mesures afin de limiter l'étalement urbain
- Développer une approche de cohabitation entre le développement urbain et la protection des milieux naturels
- Instaurer des mesures d'apaisement de la circulation
- Embellir les axes routiers et restreindre les nuisances par des plantations

- Favoriser le développement des réseaux cyclables et piétonniers
- Améliorer la qualité du paysage
- Intégrer des critères de gestion environnementale dans la réglementation en matière d'aménagement

**Obtenir un 4e Fleuron :**

- Développer une identité visuelle propre à Cowansville par des aménagements paysagers
- Marquer les entrées de ville et fleurir les espaces verts
- Aménager les rues commerciales et créer des lieux invitants
- Augmenter la présence de verdure pour égayer le centre-ville
- Diversifier les plantations pour étaler les floraisons sur une plus grande période
- Poursuivre la distribution d'arbres et de compost auprès des citoyens
- Encourager les citoyens à verdir et fleurir leur environnement (ex. organiser des activités d'échange de vivaces)
- Poursuivre le développement de partenariats avec des institutions afin de réaliser des activités de plantation